Cinor
Terre de Mobilités

DOSSIER DE CONCERTATION

CONCERTATION PRÉALABLE PORTANT SUR LE PROJET BAOBAB N°2

BAOBAB

Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État

baobab

VOS DÉPLACEMENTS, TOUT SIMPLEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Region Reunion
www.regionreunion.com

l'Europe s'engage à La Réunion

Mot du Président

En 2000, notre territoire a vu la création de la première voie réservée aux bus sur l'île. Cela a été le point de départ du développement des transports en commun d'abord sur Saint-Denis et qui s'étend aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. Vingt-cinq ans plus tard, CITALIS réseau de la CINOR, transporte près de 21 millions de voyageurs par an, plus de la moitié des déplacements en bus de l'île.

Le programme BAOBAB est la suite logique de cette histoire en lien avec les téléphériques que nous prévoyons de construire. BAOBAB, dont on retient facilement le nom.

BAOBAB c'est un sigle : Bus de l'Aéroport vers l'Ouest et Bus de l'Aéroport vers le Bocage.

BAOBAB ce sont des lignes de bus plus rapides, plus réguliers, plus modernes grâce aux aménagements que nous prévoyons sur 27 km, du Barachois à Quartier Français.

BAOBAB c'est concret. Ce sont déjà des aménagements et des services en place et c'est un engagement de 2014, avec les téléphériques Papang et Payanke, qui se réalise.

BAOBAB c'est la preuve que nous faisons ce que nous disons !

BAOBAB c'est une CINOR 100% mobile.

Je vous invite à participer nombreux à la concertation qui concerne la section entre l'Hôpital Bellepierre et le Jardin de l'État.

Votre avis compte...
et c'est maintenant !

Jacques Lowinsky
Président de la CINOR

Sommaire

1- LE PROGRAMME BAOBAB 4

Cette première partie, commune aux cinq dossiers de concertation, présente le programme BAOBAB dans son ensemble.

2- LE PROJET HÔPITAL BELLEPIERRE - JARDIN DE L'ÉTAT 12

Les objectifs du projet 14
Les différentes composantes du projet 15
L'itinéraire et les sections du projet Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État 19

3- S'INFORMER ET PARTICIPER À LA CONCERTATION 24

Les objectifs de la concertation 25
S'informer et s'exprimer : le dispositif en détails 26
POUR S'INFORMER 26
POUR CONTRIBUER 26
Après la concertation, que se passe-t-il ? 27

1 Le programme BAOBAB

POURQUOI LE PROGRAMME BAOBAB ?

La CINOR porte le programme BAOBAB pour améliorer les déplacements entre Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. Concrètement, cela veut dire créer des voies réservées aux bus sur les grands axes du Nord de l'île, pour que les bus ne soient plus pris dans les embouteillages.

L'objectif est simple : que le bus devienne une vraie alternative à la voiture, aussi rapide et aussi fiable - voire plus.

27 km
de tracé concernés par des aménagements

54 stations
modernisées, réaménagées ou créées sur le périmètre du programme

7 PEM
Pôles d'échanges multimodaux pour faciliter les correspondances entre les différents modes de déplacement

3 communes
Saint-Denis
Sainte-Marie
Sainte-Suzanne

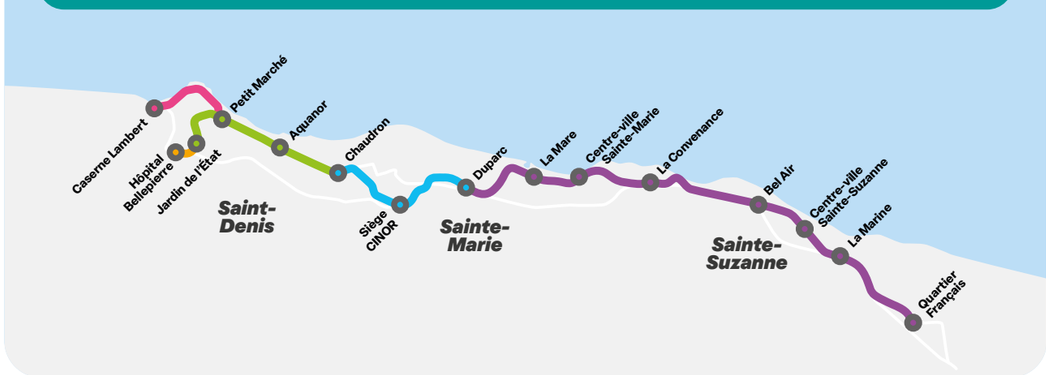

VINGT-CINQ ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Le programme BAOBAB ne part pas de rien. Il s'appuie sur une politique de mobilité que la CINOR construit depuis un quart de siècle :

- **Le premier TCSP de l'outre-mer**. Livré en 2000, ce couloir de bus de 4,5 km enregistre encore aujourd'hui 40 000 voyages par jour, soit près de 30 % de tout le trafic de transport en commun de l'île.
- **Un réseau CITALIS qui a fait ses preuves**. Avec près de 70 lignes, plus de 200 véhicules et 21 millions de voyageurs par an, CITALIS est le réseau de transport le plus fréquenté de La Réunion.
- **Une avance sur le transport par câble**. Depuis mars 2022, le téléphérique urbain Papang relie les hauts de Saint-Denis au centre-ville. Avec jusqu'à 7 000 voyageurs par jour, il est devenu la ligne la plus empruntée du réseau. Un second projet de téléphérique, Payanké, est aujourd'hui à l'étude pour relier le quartier de la Vigie à la Montagne au secteur de l'Hôpital Bellepierre.

C'est cette expérience que le programme BAOBAB vient prolonger et amplifier.

Une ambition tournée vers demain. La CINOR avait un temps envisagé un tramway (le projet TAO, étudié entre 2015 et 2020). Ce mode de transport, plus lourd et plus coûteux à mettre en œuvre rapidement, a été mis en pause au profit d'une solution plus immédiate : le bus à haut niveau de service.

Mais l'ambition de long terme n'a pas disparu. Les voies dédiées créées pour BAOBAB sont conçues pour pouvoir, un jour, accueillir un mode de transport guidé — comme un tramway — si les besoins du territoire le justifient. Autrement dit, **BAOBAB construit dès aujourd'hui les emprises qui permettront de faire évoluer le réseau demain**, sans attendre que les conditions d'un projet plus lourd soient réunies.

UN PROGRAMME DE TRANSPORT AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION URBAINE

Le programme BAOBAB ne se limite pas à la création de voies pour les bus. Chaque aménagement est aussi l'occasion de repenser la rue dans son ensemble, pour mieux partager l'espace entre tous les usages : bus, piétons, vélos, commerces.

Concrètement, la création de voies réservées aux transports en commun s'accompagne de trottoirs et pistes cyclables continus, d'une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et d'espaces publics de meilleure qualité. Le programme facilite aussi les correspondances entre les différents modes de transport, grâce à la création ou à l'amélioration de pôles d'échanges. L'ambition est de construire un territoire plus accessible, plus sûr et plus agréable à vivre au quotidien.

UN PROGRAMME, CINQ PROJETS AUTONOMES

Le programme BAOBAB est composé de cinq projets, correspondant chacun à des secteurs fonctionnels ou géographiques. Ces cinq projets s'inscrivent dans une même vision d'ensemble : améliorer les mobilités à l'échelle du Territoire Nord. Ils sont conçus de manière cohérente et complémentaire à l'échelle du programme BAOBAB. Chacun peut être réalisé et fonctionner indépendamment des autres.

La concertation est organisée au plus près des territoires concernés, afin de permettre aux habitants et aux usagers de s'exprimer sur les aménagements qui concernent directement leur quotidien.

Lambert - Petit Marché
≈ 3,3 km | 39,9 M€ | 2029 > 2032

Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État
< 1 km | 15,9 M€ | 2028 > 2032

Jardin de l'État - Chaudron
≈ 5,8 km | 18,9 M€ | 2027 > 2032

Chaudron - Duparc
≈ 4,2 km | 22,3 M€ | 2027 > 2032

Duparc - Quartier Français
6 secteurs | 16,8 M€ | 2027 > 2032

UN PROGRAMME DE BHNS POUR UNE MOBILITÉ PLUS EFFICACE ET DURABLE

BAOBAB s'inscrit dans le concept de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), dont la performance repose avant tout sur la qualité du service proposé aux voyageurs. Pour les usagers, cette qualité se traduit par **trois critères** essentiels : **la régularité, la fréquence et la rapidité des déplacements**.

Pour atteindre ce niveau d'exigence, le programme prévoit des aménagements permettant d'améliorer les conditions de circulation des bus grâce à la mise en œuvre de **sites propres**, tout en garantissant la sécurité de l'ensemble des usagers de la voirie.

Le site propre désigne l'infrastructure réservée prioritairement ou exclusivement aux transports collectifs permettant au BHNS de circuler sur une voie dédiée, indépendante ou séparée du trafic automobile **lorsque les conditions d'insertion le permettent**.

Cet aménagement offre plusieurs avantages majeurs. Tout d'abord, il offre **une meilleure régularité du service** car les bus sont moins impactés par les embouteillages. De plus, **les temps de parcours sont plus rapides et plus fiables**, grâce à la réduction des conflits avec la circulation générale.

Enfin, il permet **une meilleure lisibilité du réseau** puisque le BHNS dispose d'un espace identifié et prioritaire.

Le site propre ne se traduit pas systématiquement par une voie réservée sur l'ensemble du tracé. Son niveau d'aménagement varie selon les contraintes urbaines, foncières (liées à la disponibilité des terrains) ou environnementales. Un projet de BHNS peut donc combiner plusieurs configurations.

Des sections pourront être en **site propre intégral**, où le bus est totalement séparé de la circulation automobile. Certaines sections seront réalisées avec des **voies réservées** plus ponctuelles, par exemple à l'approche de certains carrefours, afin d'accorder une priorité aux bus. Enfin, dans les sections les plus contraintes par la densité du bâti, le bus circulera avec les voitures.

Le choix d'une configuration ou d'une autre dépend des difficultés de circulation observées pour les bus, ainsi que de la place disponible dans les rues traversées. Le programme BAOBAB vise ainsi à améliorer les performances du réseau tout en s'adaptant aux contraintes de chaque secteur.

SAINT-DENIS, UNE VILLE QUI CONCENTRE L'ESSENTIEL DES EMPLOIS

218 278
habitants sur la CINOR
dont 71 % à Saint-Denis, 17% à Sainte-Marie
et 12% à Sainte-Suzanne

90 000
emplois sur la CINOR
dont 86% à Saint-Denis

Près de
40%
des emplois de La Réunion
pour 25% de sa population

73%
des trajets domicile-travail
internes à la CINOR réalisés en voiture

Plus de
95%
des flux domicile-travail entrants
effectués en modes motorisés individuels

Jusqu'à
93 000
véhicules par jour
sur un axe routier littoral très chargé

La CINOR constitue le principal pôle d'emplois de la Réunion, avec près de 40 % des emplois de l'île pour seulement un quart de sa population. En 2023, l'INSEE recense ainsi près de **22 200 actifs qui travaillent sur le territoire de la CINOR sans y habiter**.

Cette attractivité est renforcée par la présence de grands équipements : Centre Hospitalier Universitaire Bellepierre, Université, Aéroport, etc. La CINOR attire ainsi un grand nombre de déplacements depuis l'ensemble de l'île, comme cela a été souligné dans le Plan de Mobilité de la CINOR.

Au sein de la CINOR, Saint-Denis regroupe 86 % des emplois du territoire de la CINOR, pour 71 % de sa population. Chaque jour, des milliers d'habitants de Sainte-Marie et Sainte-Suzanne viennent y travailler — 8 300 d'entre eux font ce trajet quotidiennement.

LA PRÉDOMINANCE ACTUELLE DES DÉPLACEMENTS EN VOITURE

Aujourd'hui, la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé sur le territoire de la CINOR : elle représente 73 % des trajets domicile-travail entre les communes, et plus de 95 % des trajets de ceux qui viennent de l'extérieur.

Cette dépendance à la voiture crée des bouchons importants aux heures de pointe sur les grands axes — jusqu'à 93 000 véhicules par jour au niveau de l'aéroport. Ce sont des dizaines de milliers de Réunionnais qui perdent du temps chaque matin et chaque soir pour entrer ou sortir de Saint-Denis.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE

Le programme BAOBAB n'est pas un projet isolé : il met en œuvre les orientations déjà fixées par les grands documents de planification de La Réunion et de la CINOR, qui identifient depuis plusieurs années le développement des transports en commun comme une priorité pour désengorger le territoire.

Il s'agit notamment de développer des transports collectifs plus performants, de mieux partager l'espace public entre la voiture, les piétons et les vélos, et de rapprocher les habitants de leurs besoins du quotidien.

Ces orientations sont notamment traduites dans le Plan de Mobilité (PDM) 2024-2034 de la CINOR, qui identifie BAOBAB parmi les actions à mettre en œuvre pour améliorer les déplacements et proposer des alternatives à la voiture individuelle.

BAOBAB contribue ainsi à faire évoluer les mobilités du Nord, en facilitant les transports collectifs, les connexions entre les différents modes de déplacement et en aménageant des espaces publics plus agréables et plus sûrs pour tous.

Pour résumer

Le programme BAOBAB cherche à rendre les **alternatives à la voiture plus attractives**, non seulement par la qualité du service de bus proposé aux usagers, mais aussi par **l'amélioration des correspondances** avec les réseaux de bus et des trottoirs et pistes cyclables continus, sans interruption.

Concrètement, BAOBAB développe un réseau de transports publics à l'échelle de la CINOR, tout en réaménageant la ville. La réduction de la place de la voiture sur certains axes, notamment en centre-ville de Saint-Denis, constitue un enjeu majeur, associée à des espaces publics de qualité.

Les projets du programme BAOBAB s'inscrivent dans une **logique de transition environnementale**. Cela se traduit en partie par des revêtements perméables, qui laissent l'eau s'infiltrer dans le sol plutôt que de ruisseler, ou encore par la végétalisation de certaines sections du tracé, pour lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur (ces zones urbaines où le bitume et le béton accumulent la chaleur et rendent l'air plus difficile à respirer en période de forte chaleur). De manière plus large, un meilleur fonctionnement des transports en commun participe à la qualité de vie au sein du territoire de la CINOR. **En ce sens, les cinq projets du programme BAOBAB s'inscrivent dans les politiques publiques de santé et de qualité de vie, avec la volonté de tendre vers un territoire apaisé.**

POURQUOI BAOBAB ?

Un territoire qui attire beaucoup de déplacements

90 000 emplois, majoritairement concentrés à Saint-Denis.

Une mobilité encore très dépendante de la voiture

73 % des déplacements domicile-travail internes sont réalisés en voiture.

Des axes routiers fortement sollicités

Jusqu'à 93 000 véhicules par jour sur certains secteurs.

Une ambition : proposer de vraies alternatives

Des transports collectifs plus performants, mieux connectés à la marche et au vélo, et des espaces publics requalifiés.

2 Le projet Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État

Cette concertation porte sur la section Sud-Ouest du programme BAOBAB qui prévoit la **création d'un grand pôle d'échanges multimodal en entrée de ville sur le boulevard Sud à proximité de l'hôpital Bellepierre.** Il réunit une gare routière, un parking relais et des voies réservées aux bus, à proximité du futur téléphérique Payanke.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Tous les transports réunis à l'entrée sud-ouest de Saint-Denis

Le premier objectif du projet Hôpital Bellepierre est de transformer la porte d'entrée du Sud-Ouest de Saint-Denis, sur le boulevard Sud à proximité de l'hôpital et de la future station de téléphérique Payanke reliant Bellepierre à la Montagne. Cette porte d'entrée sera un lieu de connexion entre les réseaux, où tous les modes de transport se rejoindront, afin d'encourager les usagers entrant dans la ville à privilégier des alternatives à la voiture.

Le projet Hôpital Bellepierre prévoit la création d'un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) structurant, qui rassemblera l'ensemble des solutions de mobilité au même endroit pour faciliter les correspondances et inciter davantage d'automobilistes à utiliser les transports en commun.

Ce PEM permettra d'assurer une connexion efficace entre les différents modes de transport en commun, grâce à une correspondance directe entre le réseau de bus Citalis, le réseau régional Car Jaune et la ligne de téléphérique Payanke. Une grande passerelle est également envisagée au-dessus du boulevard Jean Jaurès afin de relier la gare du téléphérique au parking relais situé au-dessus du PEM.

Le projet prévoit de créer, au-dessus du pôle d'échanges, un parking relais de 150 places pour inciter les automobilistes à laisser leur véhicule au profit des transports en commun.

Enfin, le projet Hôpital Bellepierre vise également à favoriser les modes actifs tels que le vélo et la marche, grâce à la création de pistes cyclables aux abords du PEM, à l'aménagement de stationnements dédiés aux vélos et à l'amélioration des cheminements piétons.

Le projet facilitera donc les correspondances et permettra aux usagers de poursuivre plus facilement leur trajet sans nécessairement entrer dans le centre-ville en voiture.

Avec le projet Hôpital Bellepierre, l'objectif est de rendre visible, dès l'entrée sur le territoire intercommunal, l'ambition de la CINOR de mieux connecter tous les modes de transport.

Améliorer la performance des transports collectifs dès l'entrée sud-ouest du territoire

Le projet vise à améliorer les conditions de circulation des bus en aménageant, sur le boulevard Sud, des voies qui leur seront réservées à l'approche du PEM. En leur permettant d'éviter les embouteillages, ces aménagements renforceront la régularité des lignes et amélioreront l'attractivité du réseau de transport en commun.

Le PEM accueillera aussi des zones de régulation pour les lignes en terminus, c'est-à-dire des emplacements où les bus pourront attendre en fin de service avant de repartir dans l'autre sens. Le fait de disposer de ces places directement dans le PEM permet de limiter les coûts de fonctionnement du réseau.

Le projet Hôpital Bellepierre ne se limite pas à la création d'un équipement de correspondance : il participe directement à renforcer la qualité de fonctionnement des réseaux de transports en commun.

Permettre aux automobilistes de laisser leur voiture avant d'entrer dans le centre-ville

À travers le projet Hôpital Bellepierre, l'objectif est d'encourager les automobilistes à privilégier les transports en commun dès leur entrée sur le territoire intercommunal. Cet objectif se traduit par la réalisation d'un parking relais (P+R) d'environ 150 places, dont certaines équipées de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

La position stratégique de ce parking relais, à proximité directe de l'offre de transports en commun, devrait permettre à une partie des automobilistes arrivant de l'Ouest de stationner en entrée de ville et de poursuivre leur trajet en bus ou en téléphérique.

Par sa capacité à regrouper l'ensemble des modes de transport au sein d'un même pôle, le projet s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'usage de la voiture au profit des modes de déplacement plus durables.

Accompagner une transformation urbaine et paysagère de ce secteur

Enfin, ce projet vise à transformer plus largement le secteur d'entrée Sud-Ouest de Saint-Denis. Au-delà de sa dimension de transport, il ambitionne de créer un cadre de vie plus agréable, végétalisé et confortable pour les usagers. Un parc urbain sera aménagé et le pôle d'échanges sera conçu pour offrir des espaces protégés du soleil et de la pluie.

Une passerelle est envisagée pour relier le parking relais (P+R) à la future station de téléphérique Payanke, offrant une laison piétonne directe, et distincte du trafic routier, entre ces deux équipements.

Ces aménagements contribueront à redéfinir l'entrée de ville en créant de nouveaux espaces de détente et de promenade. Par sa dimension urbaine et paysagère, le projet Hôpital Bellepierre participe ainsi à la transformation et à la valorisation de tout un quartier de Saint-Denis.

Mieux connecter les transports

Bus, cars et téléphérique.

Permettre de laisser sa voiture en entrée de ville

Grâce au parking relais.

Faciliter les déplacements à pied et à vélo

Avec des cheminements adaptés et une passerelle sécurisée.

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet Hôpital Bellepierre se compose de plusieurs éléments étroitement liés :

- **le pôle d'échanges multimodal**, qui accueille la gare de bus, des espaces pour garer les vélos et des aménagements confortables pour les piétons.
- **le parking relais**, qui offre des solutions de stationnement et encourage les automobilistes à poursuivre leur trajet en transport collectif.
- **la passerelle** qui connecterait le futur parking relais à la station de téléphérique « Payanke ».
- **des voies réservées aux bus** sur le boulevard Sud (RN6), qui leur permettront d'accéder rapidement au futur pôle d'échanges.
- **des pistes cyclables** aux abords du pôle d'échanges.
- **un parc urbain**.

L'ITINÉRAIRE ET LES SECTIONS DU PROJET HÔPITAL BELLEPIERRE – JARDIN DE L'ÉTAT

> *Une nouvelle gare routière*

La gare routière, qui constituera le cœur du PEM, sera située à l'extrémité du boulevard Sud, entre la rue Tourette et la rue Gibert des Molières. Une partie de la rue Bertin, qui se trouve sur le terrain concerné, sera intégrée dans le pôle d'échanges.

Le terrain présente une pente naturelle, ce qui permet d'installer la gare routière à moitié enterrée côté Sud. Cette différence de niveau permet de créer un espace planté qui fait la transition avec la rue et éloigne le bâtiment du trottoir.

Les piétons accèdent majoritairement au PEM depuis le parvis situé à l'angle Sud-Ouest du bâtiment. Ce parvis constitue l'entrée principale du projet et conduit naturellement vers un large escalier descendant au niveau de la gare routière.

Dans la configuration proposée pour l'instant, la gare routière accueille 9 quais organisés autour d'un îlot central végétalisé.

Elle accueillera aussi des locaux pour le personnel (salle de pause pour les conducteurs, locaux techniques) et à destination des usagers (sanitaires, billetterie).

La gare routière sera utilisée par les lignes Car Jaune et les lignes du réseau Citalis :

- **Ligne 5 :** Stade de l'Est – Hôtel de Ville, qui sera prolongée pour rejoindre le futur pôle d'échanges
- **Ligne 10 :** Parc Aquatique – Hôtel de Ville
- **Ligne 12 :** Les Fluorines – Hôtel de Ville

Les bus entreront par la rue Tourette et ressortiront par la rue Gibert des Molières, ou par la rue Tourette, selon leur destination.

> Le parking relais (P+R)

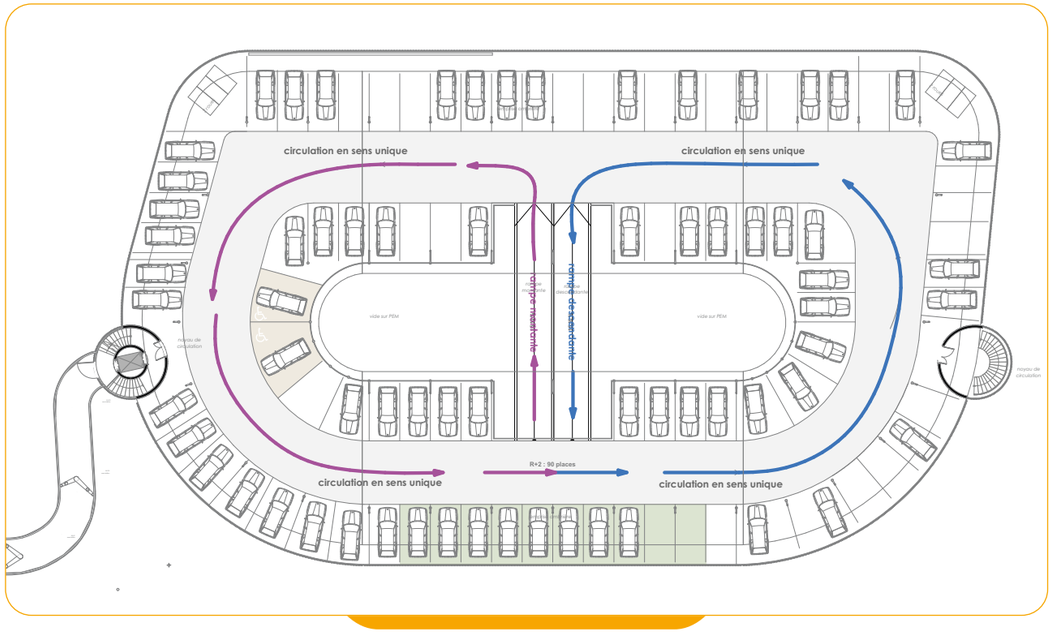

Au-dessus de la gare routière, le projet prévoit la création d'un parking relais d'environ 150 places sur deux étages pour permettre le stationnement des voitures et des deux-roues. Parmi ces places de parking, une partie sera dédiée au stationnement des personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que pour les véhicules électriques avec des bornes de recharge conformément aux objectifs du Plan de Mobilité de la CINOR. Sont ainsi prévues 10 places de stationnement dédiées au covoiturage, 4 places réservées pour les PMR et 4 places réservées au système d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques.

Une ombrière photovoltaïque permettra de protéger les voitures du soleil, et de produire de l'électricité.

Le parking relais sera accessible depuis la rue Tourette et depuis la rue Gibert des Molières, comme illustré ci-dessous. Des rampes permettront d'accéder directement au premier étage. Une autre rampe disposée au milieu du premier étage permettra de connecter les deux niveaux de parking.

> Boulevard Jean-Jaurès (Boulevard Sud)
Plus de place pour les bus, les piétons, les vélos et un nouveau parc urbain

Dans les deux sens de circulation, le boulevard Jean Jaurès pourrait être doté de voies réservées aux bus.

Dans le sens Est > Ouest, sur le côté Nord du boulevard, cette voie s'étendra depuis l'intersection avec la rue de la Source jusqu'à l'intersection avec la rue Tourette.

Dans le sens Ouest > Est, sur le côté Sud du boulevard, elle sera aménagée au niveau de la contre-allée existante, depuis l'intersection avec la rue Gibert des Molières jusqu'à l'intersection avec la rue de la Source.

Côté Sud, cet aménagement implique la suppression d'une soixantaine de places de stationnement. Revêtue d'un enrobé de couleur rouge pour qu'elle soit facilement identifiable, cette voie sera séparée du reste de la circulation par une bande plantée. La piste cyclable déjà présente sur le côté sud du boulevard sera ainsi réhabilitée et permettra de rejoindre en toute sécurité le pôle d'échanges et la gare de téléphérique.

Côté Nord, entre les rues de la Source et Philibert, le trottoir existant sera légèrement réduit afin d'aménager une voie réservée aux bus sans incidence sur le nombre de voies ouvertes à la circulation générale. Entre les rues Philibert et Tourette, les bus poursuivraient leur trajet sur la troisième voie existante, qui serait transformée en couloir dédié.

Enfin, en direction du pont Vinh-San, le projet prévoit la création d'un parc sur le terrain aujourd'hui occupé par les bâtiments modulaires provisoires (algécos) de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saint-Denis.

L'enjeu n'est pas uniquement de créer des voies réservées aux bus, mais de les intégrer dans un secteur urbain dense sans nuire à l'accès, au fonctionnement et à la sécurité des autres usagers de la rue. Les aménagements décrits permettront de sécuriser les traversées et de mieux organiser la circulation aux abords du PEM.

> La rue Bertin

Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude pour la rue Bertin, sur la section comprise entre la rue Tourette et la rue de la Source. Certains d'entre eux envisagent un réaménagement complet de l'espace public, de façade à façade, tout en permettant le passage de certaines lignes de bus.

Ils impliquent également des réflexions complémentaires sur l'évolution du plan de circulation et, notamment, sur le sens de circulation de la rue Bertin.

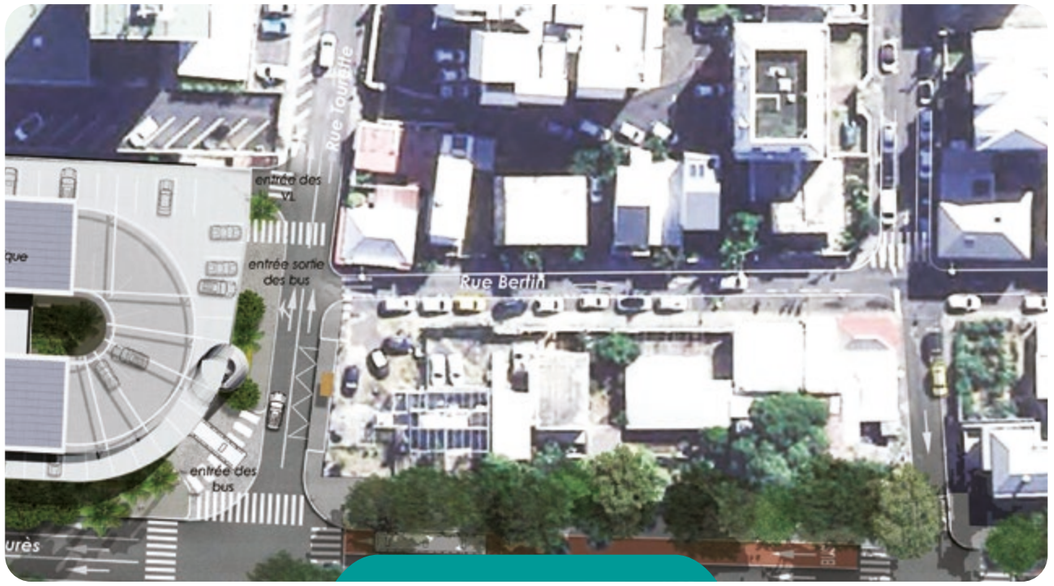

> La passerelle
Une connexion directe avec le téléphérique «Payanke» vers la Montagne, à l'étude

Le projet envisage une liaison piétonne, distincte du trafic routier, entre le futur parking relais et la future gare du téléphérique de La Montagne « Payanke », via une passerelle en « S » d'environ 120 mètres de long au-dessus du boulevard Sud.

Elle éviterait aux piétons et aux cyclistes de traverser le boulevard Sud, sécurisant ainsi leurs déplacements. Elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cycles depuis le deuxième étage du futur parking relais.

2 S'informer & participer à la concertation

Le projet Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État est aujourd'hui présenté en concertation au titre du code de l'urbanisme, elle se déroulera

du 20 octobre au 30 novembre 2026.

Temps d'information et d'échange avec le public, la concertation permet d'éclairer le porteur du projet dans sa décision sur les principales caractéristiques du projet. L'échange de points de vue, l'expression d'avis et de propositions permettent d'enrichir la réflexion autour du projet.

Durant tout le temps de la concertation, de nombreux rendez-vous sont prévus pour vous informer sur le projet, contribuer et donner votre avis. Le dispositif de concertation a été imaginé pour permettre à chaque public et dans chaque lieu de vie de venir à la rencontre des équipes du projet et des élus, de s'exprimer sur l'opportunité du projet et les thèmes proposés au débat. Ces échanges et contributions viendront nourrir les études et les choix du maître d'ouvrage.

Chacun est donc invité à déposer un avis sur le projet et à participer aux rendez-vous prévus dans le cadre de la concertation. Les avis exprimés seront versés au bilan de la concertation, rédigé et rendu public par les porteurs de projet à l'issue de la concertation. Ce bilan viendra nourrir les décisions du maître d'ouvrage pour la suite du projet.

Ce projet est aujourd'hui en phase d'études avant-projet. Ces études ont pour objectifs de dessiner les grands contours et les premières solutions afin que le public concerté puisse se faire une opinion des intentions d'aménagement.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La CINOR ouvre ce temps de concertation préalable avec pour objectifs de :

- **Présenter globalement le projet au grand public** pour l'ensemble des sections traversées et dans toutes ses caractéristiques, au regard de l'avancement des études, des choix et répondre à toutes les interrogations pour l'éclairer et recueillir ses avis, ses contributions et ses attentes ;
- **Débattre** de l'opportunité et des objectifs du projet et de ses principales caractéristiques (plan d'ensemble, niveau de service attendu, coût du projet, etc...), des alternatives étudiées, de ses effets environnementaux, socioéconomiques et sur l'aménagement du territoire, etc...
- **Enrichir le projet** avec les habitants et les usagers, en interrogeant leurs besoins et leurs attentes sur chacune des sections du projet : aménagement urbain et paysager, accessibilité, positionnement de certaines stations, intermodalités et interfaces à imaginer avec les projets connexes, etc...
- **Affiner** son projet pour poursuivre sa définition et sa mise en œuvre.

Cette démarche de concertation est menée de façon à susciter une participation la plus active possible. À ce titre, la concertation préalable sur le projet Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État s'adresse à l'ensemble des habitants et des personnes qui fréquentent le territoire de la CINOR. Toute personne se sentant concernée peut donc y participer.

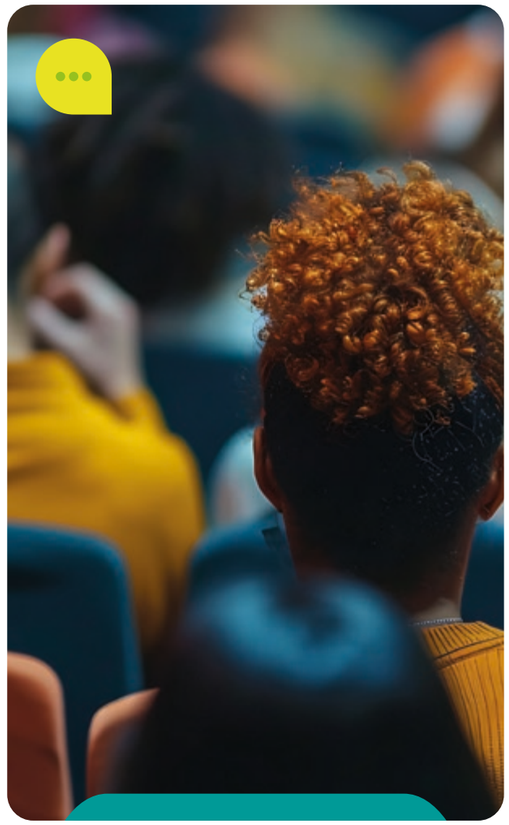

S'INFORMER ET S'EXPRIMER : LE DISPOSITIF EN DÉTAILS

La concertation se déroule sur 6 semaines, **du 20 octobre au 30 novembre 2026**, afin de favoriser une expression large au travers des différentes modalités de participation et d'information proposées.

POUR S'INFORMER

Le présent dossier de concertation qui détaille l'intégralité du projet et des modalités de dialogue : il retrace l'intégralité du projet soumis à concertation

La plateforme participative de la CINOR où retrouver l'ensemble des documents et l'agenda des rencontres :

www.concertation.baobab.re

POUR CONTRIBUER

- La plateforme participative de la CINOR, **via un onglet « Je participe ! »**
- Les temps de rencontres détaillés ci-après

> Une réunion publique de lancement, sur le programme BAOBAB et le projet Hôpital Bellepierre - Jardin de l'Etat

POUR QUI ?
Pour les habitants et acteurs des communes traversées par les projets BAOBAB.

POUR QUOI ?

- Pour découvrir le programme dans son ensemble, puis en « zoomant » sur le projet Hôpital Bellepierre - Jardin de l'État et ses caractéristiques
- Pour contribuer, exprimer son avis ou ses remarques sur le programme BAOBAB et le projet

QUAND ?
Rendez-vous à la Salle des fêtes de Bellepierre, le 20 octobre 2026 de 17h30 à 19h30

> Un stand de proximité

POUR QUI ?
Pour tous ! Le stand de proximité du projet va à la rencontre des habitants et des usagers du territoire pour échanger au plus proche de vous et de vos attentes. Ces temps de proximité conviviaux s'adressent à tous les publics.

POUR QUOI ?
Pour se rencontrer, découvrir le projet et donner votre avis.

COMMENT ?
Le stand de proximité du projet s'installe le temps d'une matinée dans un lieu de Saint-Denis, soit dans une rue passante, soit sur la place du marché ou de la mairie (vérifiez le lieu de rendez-vous sur la plateforme participative de la CINOR).

QUAND ?
Rendez-vous sur le parvis de l'Hôpital Bellepierre le lundi 2 novembre 2026 de 8h30 à 10h30

> Un atelier de travail thématique

POUR QUI ?
Pour les habitants et les acteurs locaux de Saint-Denis et du secteur du projet.

POUR QUOI ?
Pour recueillir votre expertise sur des sujets spécifiques à interroger localement. Pour échanger sur les usages du futur PEM, ses accès, le stationnement, les cheminements piétons et cyclables, la passerelle et le confort des espaces publics.

COMMENT ?
Sous forme d'atelier en salle. Les participants contribueront en séance participative sur le projet global et en groupe pour chaque sujet spécifique. Priorité aux inscrits, afin de respecter les jauges de la salle.

QUAND ?
Rendez-vous le jeudi 12 novembre 2026, de 17h30 à 19h30, à la Salle des fêtes de Bellepierre

APRÈS LA CONCERTATION, QUE SE PASSE-T-IL ?

À l'issue des 6 semaines de concertation, la CINOR produira un bilan de toutes les contributions, avis et questionnements exprimés pendant la concertation, et en tirera des enseignements pour la suite du projet. Ce bilan sera disponible sur la plateforme participative du projet. Si vous vous êtes inscrits à un des évènements du projet, un mail vous sera envoyé afin de vous tenir informé de la disponibilité du bilan.

baobab

VOS DÉPLACEMENTS, TOUT SIMPLEMENT

Informez-vous et participez aux échanges

baobab.cinor.re

baobab@cinor.re

Crédit photo Atelier AA - Illustration 3D – représentation indicative des intentions d'aménagement, non contractuelle.

Cinor Terre de Mobilités

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

l'Europe s'engage à La Réunion avec le FEDER